



Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

La lettre de l'Infoma

N°19 Automne - Hiver 2025

L'Infoma, acteur et partenaire, au cœur de « l'écosystème » du Ministère !



La richesse du sommaire de ce numéro 19 de l'Infomag le montre ! Même si on peut avoir l'impression d'être « au bout du monde » au fond de la zone d'activité de Corbas, l'Infoma ne vit pas « sur une île ». Nous sommes au cœur de l'écosystème du Ministère, de ses services et de ses opérateurs.

Au cours de ces derniers mois, nous sommes ainsi allés à la rencontre de l'équipe de direction de l'Institut Agro de Dijon et nous avons renforcé nos liens avec l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires. Il est important pour nous de maintenir, voire de renforcer, le lien avec les autres écoles qui forment les futurs fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture.

Nous avons également répondu à des demandes spécifiques de formation, qu'il s'agisse de l'organisation d'une formation pour les auditeurs de la C3OP (Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs) aux bases de la PAC, de l'organisation d'une formation sur les spécificités de la PAC en Corse, ou encore de l'organisation d'une formation sur le contrôle en abattoir pour les services de Polynésie. Pour répondre à ces besoins spécifiques, nous nous attachons en permanence à valoriser nos acquis et à nous adapter à la demande.

Nous sommes enfin pleinement acteur de trois grands « chantiers » du MAASA :

- La modernisation de la formation

professionnelle : nous restons très actifs pour répondre aux demandes des différents services du ministère de production de nouvelles Formations Ouvertes à Distance (FOAD) et nous travaillons à leur bonne intégration, tant dans les parcours de formation initiale que dans les processus de la formation continue.

- La mission confiée à Jean-Luc Linard, le président du conseil d'administration de l'Infoma par la secrétaire générale sur le recrutement et la formation des TSMA.
- La mission de pilotage opérationnel du plan d'action sur l'attractivité des métiers du MAASA confiée à Anne Coyne, IGAPS, et à moi-même, par la secrétaire générale.

Ces deux derniers chantiers sont particulièrement importants pour l'Infoma et nous y prendrons toute notre part.

Je ne peux pas terminer cet éditorial sans évoquer le temps fort qu'a constitué au mois de septembre le regroupement des trois spécialités de stagiaires du 2^{ème} grade pour la soutenance de leur mémoire technique et la venue à cette occasion de Cécile Bigot-Dekeyzer, la secrétaire générale du Ministère, accompagnée de Flora Claquin, la nouvelle cheffe du service des ressources humaines, et de Valérie Métrich-Hecquet, la directrice générale de l'Office National des Forêts.

La secrétaire générale a ainsi pu « accueillir » les nouveaux techniciens dans la « famille » du MAASA à l'occasion de la clôture de leur formation. Elle a notamment souligné dans son intervention la place particulière qu'occupe le corps des TSMA au sein du ministère.

Anne Bossy
Directrice de l'Infoma

Bonne lecture à toutes et tous.

info'mag N°19

Sommaire

Editorial
Anne Bossy

Attractivité des métiers du MAASA : l'Infoma, acteur de la dynamique ministérielle

page 2

A la rencontre de l'Institut Agro de Dijon : un rendez-vous constructif

page 3

l'Infoma aux côtés de l'ENSV-FVI pour la rentrée des ISPV !

page 4

L'Infoma présent aux 17ème rencontre de la E-formation

page 4

Signature de la convention-cadre INFOMA-ONF : une coopération renforcée pour la formation des TSMA FTR

page 5

Nouvelle rentrée, nouveaux talents : les techniciens du MAASA font leur entrée à l'Infoma

page 6

La classe Prépa Talents : de bons résultats et une nouvelle promotion pleine d'ambition !

page 7

Préparation au concours interne Elève IAE

page 7

Les formations à distance de l'Infoma désormais réunies sur la plateforme Mentor

page 8

Formation des agents de la direction de la biosécurité de la Polynésie française

page 8

Renforcement des compétences des agents corsos et des agents auditores de la CCCOP sur la PAC

page 9

Attractivité des métiers : l'Infoma, acteur de la dynamique ministérielle

Les métiers de la fonction publique n'attirent plus autant que par le passé. Les raisons en sont multiples et les métiers du ministère en charge de l'agriculture sont également concernés, comme le montre notamment la baisse régulière du nombre de candidats aux concours d'accès aux corps du Ministère.

Cette problématique a été bien identifiée par Cécile Bigot-Dekeyzer, la secrétaire générale du ministère, dans les mois qui ont suivi son arrivée. Plusieurs initiatives ont ainsi été engagées, visant à répondre aux différentes problématiques : création du site « Rejoignez-nous », revalorisation de la grille de rémunération des contractuels, mise en place de la protection sociale complémentaire, missions CGAAER sur l'attractivité du MAASA, définition d'une « marque-employeur, etc.

Fin 2024, la secrétaire générale a souhaité replacer ces initiatives dans un plan d'ensemble pour améliorer l'attractivité des métiers du MAASA avec trois objectifs :

1. Mettre en perspective les actions déjà engagées ;
2. Identifier les actions prioritaires à faire avancer ou à engager ;
3. Mobiliser les directions d'administration centrale et les services déconcentrés pour démultiplier les actions.

Elle a confié le pilotage opérationnel de ce plan d'actions à Anne Coyne, IGAPS au sein de la MAPS Île de France et internationale, et à la directrice de l'Infoma, le pilotage stratégique relevant naturellement du comité des directeurs d'Administration Centrale en lien avec les DRAAF.

Pour le pilotage opérationnel, sont bien sûr aussi associés les acteurs-clé que sont le service des ressources humaines (SRH) et la délégation à la communication (DICOM). Par ailleurs la secrétaire générale souhaite que les instances du ministère soient régulièrement associées à la réflexion et à l'avancée des travaux. Un Groupe de Travail du CSA ministériel doit être programmé prochainement sur les thématiques en lien avec l'attractivité.



La première préoccupation de l'équipe de pilotage a été de faire le point sur les actions engagées et les documents existants de façon à ne pas perdre l'acquis.

Il a aussi été décidé d'organiser les actions opérationnelles à conduire autour de 4 thèmes :

- **Les actions de communication sur les métiers du MAASA :** production d'outils pour décliner la « marque employeur », présence sur les salons de l'emploi,
- **Les actions en lien avec le recrutement sur un poste :** préparation d'une 2ème version du site « Rejoignez-nous », partage des bonnes pratiques sur le « parcours du nouvel arrivant », ...
- **Les actions sur les concours :** renforcement de la communication sur les concours, information spécifique vers les apprenants de l'enseignement agricole, évolution du processus de la 1ère affectation,
- **Les actions de fidélisation :** amélioration des conditions de travail, des parcours professionnels, ...

Plusieurs actions ont été lancées dans le courant de l'année 2025. La plupart d'entre elles concernent directement

les métiers des TSMA et leur recrutement. C'est le cas par exemple du renforcement de la communication sur les concours, de l'ouverture de la possibilité de candidater aux concours d'accès au 2ème grade en étant encore en cours d'acquisition de son BTS ou encore de la mise à disposition prochaine des candidats aux concours externes d'un kit de préparation aux concours.

Ces actions ont vocation à être poursuivies. Leurs fruits pourront notamment se mesurer dans les inscriptions aux concours dans les prochaines années.

A la rencontre de l'Institut Agro de Dijon : un rendez-vous constructif

Le 26 août 2025, une équipe de permanents de l'Infoma s'est rendue à Dijon dans les locaux de l'institut Agro. Tous les services étaient représentés : direction, formation initiale, formation continue, centre de ressources.

Cette école du MAASA a pour particularité de former, entre autres, les élèves ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) qui ont réussi le concours interne et qui potentiellement l'avaient préparé via l'Infoma. Ces mêmes IAE travailleront, pour certains, dans les mêmes services déconcentrés que nos techniciens des trois spécialités.

Anne BOSSY, directrice de l'Infoma a présenté l'institut avec son statut, le public formé, ses missions et sa feuille de route stratégique. Les enjeux et les sujets d'intérêt partagé entre les 2 structures ont ensuite été abordés, que ce soit en formation initiale, continue ou pour les formations à distance.

A son tour, l'institut Agro, et plus particulièrement la direction de la formation professionnelle, le dispositif national d'appui à l'enseignement technique agricole et le service de formation à distance ont été présentés.

Un des objectifs de cette rencontre était d'établir une convention cadre globale de collaboration entre les deux établissements.

Des pistes de travail en collaboration ont aussi été envisagées, par exemple, faire une note commune au SRH sur les objectifs de la formation dans le cadre de la préparation au concours interne IAE, ou travailler avec l'institut Agro pour la digitalisation de formations en sous-traitance, sous certaines conditions.

D'autres expériences ont aussi été partagées comme la gestion des stagiaires, la particularité des parcours, le réseau de formateurs occasionnels ou l'attractivité des formations.

Cette visite, très riche en informations pour les deux instituts, a permis aux personnes présentes de découvrir le site de Dijon, de rencontrer les agents de l'institut Agro et de consolider les relations entre les deux équipes qui œuvrent toutes les deux à la formation d'agents du MAASA, notamment dans la mutualisation de ressources pédagogiques ou de moyens de production (e-learning, organes plastinés...).

L'Infoma souhaite dans les mois qui viennent formaliser ce type de coopération avec d'autres opérateurs.



L'Infoma aux côtés de l'ENSV-FVI pour la rentrée des ISPV !

Une nouvelle promotion ISPV fait sa rentrée à VetAgro Sup ! L'Infoma était présent pour ce moment fort, placé sous le signe de l'engagement, de l'ouverture internationale et de la coopération entre acteurs de la formation aux métiers du MAASA.



Accueil par Hadrien Jaquet
directeur de l'ENSV-FVI

Le 18 septembre 2025 matin, 4 agents de l'Infoma se rendaient sur le site de VetAgro Sup à Marcy l'Etoile (69) pour assister à la rentrée officielle de l'ENSV-FVI dans l'amphithéâtre d'honneur.

Ce temps d'accueil, orchestré par son Directeur, M. Hadrien JAQUET, et par Mme Mireille BOSSY Directrice Générale de

VetAgro Sup, marque la rentrée de la nouvelle promotion de stagiaires ISPV 2025-26, mais aussi celle d'autres apprenants comme les vétérinaires sanitaires, les vétérinaires étrangers, les étudiants en agroalimentaire, ainsi que celle des intervenants qui acceptent chaque année de venir dispenser leur savoir.

Ce fut l'occasion de nous présenter le bilan de l'année 2024-25 pour l'ENSV-FVI avec des faits marquants comme la préparation de la réforme de la formation des ISPV, et les perspectives 2025-26.

Puis Mme Valérie BADUEL, cheffe du corps des ISPV et vice-présidente du CGAAER, est intervenue en soulignant notamment la nécessité d'embarquer le corps des ISPV dans la réforme de l'encadrement supérieur de l'Etat engagée en 2021 par le Président de la République.

Ensuite Mme Monique ELOIT, présidente du Comité stratégique international de FVI, s'est adressée aux étudiants en organisant son propos autour de 3 verbes « analysez, bougez, regardez plus loin ». Elle les a encouragés à profiter de toutes les options professionnelles, à explorer toutes les

opportunités afin d'éviter la lassitude d'un poste trop connu et d'avoir une administration dynamique au service du public et de l'intérêt général.

Mme Maud FAIPOUX, Directrice générale de l'alimentation, a clôt la matinée, en rappelant la place centrale de l'ENSV-FVI, et en évoquant la montée en puissance de l'Institut One Heath. La matinée s'est achevée avec la remise des diplômes à la promotion sortante ISPV 2024-25.



remise des diplômes à la promotion sortante ISPV 2024-25

L'après-midi, l'Infoma a profité du déplacement pour rencontrer la nouvelle directrice adjointe de l'ENSV-FVI, cheffe de service des formations statutaires et diplômantes, Nathalie Sanerot, accompagnée de son adjointe Maria De Mateo Aznar, arrivée cet été et en charge plus spécifiquement de la formation continue. Au-delà de se connaître, la réunion avait pour objectif d'identifier les différentes synergies envisageables entre nos deux établissements que ce soit en formation initiale ou continue comme prévu dans la convention signée en avril dernier.

Des propositions de rencontre des deux publics : ISPV et TSMA stagiaires ont été évoquées. Etant donné l'arrivée récente de la responsable formation continue de l'ENSV, il a été proposé de refaire un point avant la fin de l'année.



L'Infoma présent aux 17ème rencontre de la E-formation

Co-organisées par le pôle ministériel Aménagement du Territoire et Transition Écologique et la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique, Elle se sont déroulées les mardi 21 et mercredi 22 octobre 2025 à l'École Nationale des Ponts et Chaussées (ENPC) de Champs-sur-Marne .



Le thème central de cette édition était : « Le numérique en formation : objet de compensation ou levier de transformation ? », soulignant la question de savoir si les outils numériques

représentent un levier d'innovation ou un simple pansement Face à l'omniprésence croissante de la formation à distance, cet événement visait à explorer les tensions entre l'automatisation et l'accompagnement, ainsi qu'à répondre à une triple interrogation : quelle est la place de l'humain dans une pédagogie parfois envahie par les outils, et comment repositionner le numérique au service de l'humain et de la pédagogie ?

Les rencontres ont permis de confronter les idées reçues aux réalités du terrain, dans le but d'imaginer une formation à distance plus humaine et réellement innovante.

4 représentent un levier d'innovation ou un simple pansement pour faire face à l'urgence.

Trois Axes de Réflexion et un Format Inédit

La réflexion a été structurée autour de 3 sous-thématiques fondamentales, traitées selon une formule inédite

1. Technique : Cet axe a questionné si le foisonnement des outils numériques, de plus en plus intelligents, améliore effectivement la qualité des apprentissages ou s'il complexifie l'expérience des apprenants et des formateurs. Cette thématique incluait une conférence sur l'impact des facteurs de conception des ressources numériques pédagogiques sur l'apprentissage, ainsi qu'une intervention de Bertrand Mocquet, chercheur en Sciences de l'Éducation et de la Formation.



2. Accessibilité repensée : L'approche mettait en lumière le fait que l'obligation de rendre les formations accessibles ne concerne pas uniquement les personnes en situation de handicap. Concevoir des parcours inclusifs devient ainsi une opportunité pédagogique majeure pour améliorer l'expérience

de tous les apprenants, en se concentrant sur la diversité des approches et la personnalisation. Mireille Bétrancourt, Docteur en Sciences Cognitives, a notamment donné une conférence en lien avec ce thème

3. Accompagnement : L'interrogation portait sur le rôle du numérique dans le suivi des apprenants : facilite-t-il une relation pédagogique plus individualisée et réactive, ou induit-il au contraire le risque d'une prise de distance et d'une dilution dans des dispositifs impersonnels ?

Chacun de ces thèmes a été traité de manière spécifique et inversée : un premier temps d'atelier pour la sensibilisation des participants, suivi de témoignages de praticiens (retours d'expérience recherchés), puis d'une conférence scientifique.

Ces journées ont été rythmées par des conférences, des ateliers, et des échanges croisés, notamment sur la plateforme et le programme interministériels de formation MENTOR.



Signature de la convention-cadre INFOMA-ONF : une coopération renforcée pour la formation des TSMA FTR

La première promotion des techniciens en spécialité Forêts et Territoires Ruraux (FTR) après la reprise du recrutement par l'Office National des Forêts (ONF) s'est achevée avec les soutenances des mémoires techniques, moment solennel organisé pour toutes les spécialités, les 9 et 10 septembre derniers dans les locaux de l'Infoma à Corbas.

C'est ce moment très symbolique, dernière étape avant la titularisation, que Valérie Métrich-Hecquet, Directrice générale de l'Office National des Forêts, a choisi pour rencontrer ses nouvelles recrues sous la houlette de la secrétaire générale du Ministère, Cécile Bigot-Dekeyzer et de la Cheffe du service des ressources humaines au ministère, Flora Claquin.



Lors d'un moment d'échange organisé spécifiquement avec les stagiaires TSMA FTR, Valérie Métrich-Hécquet a pu ainsi rappeler ce qui avait motivé leur recrutement par cette voie singulière et exigeante : le maintien de l'équilibre des effectifs à l'ONF entre fonctionnaires et salariés du fait des prérogatives liées au statut des fonctionnaires. Mais l'ONF attend d'eux qu'ils soient avant tout des techniciens forestiers de terrain compétents en gestion forestière dans le contexte du changement climatique et du dialogue avec les partenaires de l'ONF. Ainsi les prérogatives de police devraient représenter environ 20% de leur temps de travail.

Elle a aussi affirmé la volonté partagée avec le ministère de proposer une carrière diversifiée aux TSMA forestiers qui pourront évoluer tant au sein de l'ONF que des services de l'état et des autres opérateurs forestiers comme le CNPF ou l'IGN.

Lors de cet échange, les stagiaires ont pu évoquer les quelques améliorations qui pourraient être apportées à la fois, à la formation, à la connaissance du dispositif par les services de l'ONF, et à leur intégration dans les processus de l'ONF pour leur permettre de prendre en main dès leur stage tous les outils spécifiques de l'ONF.



Cette visite a aussi été mise à profit pour la signature de la convention cadre qui, avec le soutien du Secrétariat Général du MAASA, lie désormais l'Infoma et l'ONF pour le recrutement, l'accueil et la formation des stagiaires TSMA FTR de 2ème grade. Cette convention met en place un dispositif spécifique qui permet une articulation avec la formation d'adaptation à l'emploi des techniciens forestiers territoriaux recrutés par l'ONF, formation déployée par le Centre national de formation de l'ONF géographiquement voisin du centre Infoma de Nancy en charge de la formation des TSMA FTR.

Nouvelle rentrée, nouveaux talents : les techniciens stagiaires du ministère font leur entrée à l'Infoma

C'est une nouvelle promotion pleine d'énergie qui a fait sa rentrée à l'Infoma ! Entre cours, stages et immersion dans les métiers du ministère, les technicien(ne)s stagiaires se préparent à devenir des acteurs essentiels des politiques publiques agricoles, alimentaires et forestières.

Bienvenue à l'ensemble des technicien(ne)s, stagiaires du ministère de l'agriculture qui ont fait leur rentrée en formation à l'Infoma

- au centre de Lyon-Corbas pour les spécialités « Vétérinaire et Alimentaire » et « Techniques et Économie Agricoles »
- à Nancy pour la spécialité « Forêts et Territoires Ruraux »

Après la réussite de leur concours les voilà engagés dans une formation rémunérée d'un an pour décrocher leur titularisation !

Un concours et une formation qui leur permettra :

- Des métiers passionnants, porteurs de sens
- Des missions variées au service de l'intérêt général
- Des possibilités d'évolution de carrière prometteuse

Nous retrouvons cette année :

30 technicien(ne)s stagiaires du 2ème grade (T2) :

- 7 en spécialité « Vétérinaire et Alimentaire »
- 14 en spécialité « Techniques et Economie Agricoles »
- 9 en spécialité « Forêts et Territoires Ruraux »

Avec 8 mois de cours en centre de formation à l'Infoma et 4 mois de stage en structure d'accueil

46 technicien(ne)s stagiaires recrutés au 2ème grade (T2) en étant déjà titulaires du 1er grade à la date de la rentrée des T2, appelés T2exT1 :

- 26 en spécialité « Vétérinaire et Alimentaire »
- 18 en spécialité « Techniques et Economie Agricoles »
- 1 en spécialité « Forêts et Territoires Ruraux »

avec des actions de formation (nationales, régionales ou locales) pré-sélectionnées en concertation avec leur structure en début de cursus ainsi que des séquences de cours organisées par le service de formation initiale, suivies avec les stagiaires T2 durant leur présentiel de 8 mois à l'Infoma, pour un équivalent global de 6 semaines de jours de formation/stagiaire.

Ce parcours est complété, si besoin, par des formations à distance et du tutorat sur place (en particulier, si mobilité récente ou en cours).

76 technicien(ne)s stagiaires du 1er grade (T1) :

- 51 en spécialité « Vétérinaire et Alimentaire »
- 22 en spécialité « Techniques et Économie Agricoles »
- 3 en spécialité « Forêts et Territoires Ruraux »

Avec 4 mois de cours en centre de formation à l'Infoma et 8 mois de stage en structure d'accueil



La classe Prépa Talents : de bons résultats et une nouvelle promotion pleine d'ambition !

La classe "Prépa Talents" (CPT) de l'Infoma prépare au concours externe pour le recrutement des Techniciens Supérieurs du Ministère de l'Agriculture (TSMA) de 1er grade de la spécialité vétérinaire et alimentaire, avec le soutien du ministère de l'action publique, de la fonction publique et de la simplification. Ce dispositif vise à apporter un accompagnement pédagogique et financier aux futurs élèves retenus, méritants et aux ressources financières contraintes, et à préparer les épreuves écrites et orales du concours.

Résultat des concours pour les Prépa Talents 2024-2025

Sur 16 candidats qui ont suivi en totalité le parcours de formation mis en place, 15 ont été admissibles. Ce taux de 94 % d'admissibilité (pour un taux de 75% en 2024) est particulièrement encourageant et démontre l'utilité de la CPT pour une remise à niveau et un suivi pédagogique pour des candidats en demande.

Cependant, à la suite des épreuves orales, seuls 7 candidats ont été admis, ce qui montre qu'il reste encore des efforts à fournir. Le bilan des jurys met en exergue une méconnaissance voire un manque de motivation pour les métiers et les missions des TSMA, ainsi qu'un sens du service public trop faible. Par ailleurs, il est à noter que la grande majorité des lauréats travaillent ou ont exercé ponctuellement dans les services déconcentrés.

On ne peut donc qu'encourager les élèves à bien réfléchir à leur projet professionnel en amont, ainsi qu'à la posture que doit avoir un « agent public », et les inciter à rencontrer des TSMA voire à postuler sur des CDD en services déconcentrés. Une bonne motivation et des expériences professionnelles sont les premiers critères recherchés.



Prépa Talents : nouvelle promotion 2025-2026

Cette année, 16 places ont été proposées. Sur les 27 dossiers étudiés, 23 candidats ont été convoqués à l'oral de sélection, 7 ne se sont pas présentés (renoncements dus pour la plupart à l'arrêt des recrutements en SIVEP).

Seuls 15 candidats parmi les 16 auditionnés ont été sélectionnés. Au cours de l'été, 3 candidats ont renoncé, par manque de motivation pour une affectation en abattoir.

Ces difficultés de recrutement sont en grande partie dues à l'arrêt des recrutements en SIVEP (contrôles Brexit), alors qu'habituellement un nombre important de candidats en CDD / SIVEP postulent pour cette classe. On note aussi également une méconnaissance des métiers de TSMA et/ou un manque d'attractivité des missions. C'est pourquoi, il semble important de communiquer sur cette classe préparatoire via le réseau du MAASA.

Le 15 octobre dernier, 12 élèves ont fait leur rentrée pour préparer le concours de Technicien Supérieur du Ministère de l'Agriculture (TSMA) de 1er grade de la spécialité vétérinaire et alimentaire ; 4 ont une expérience en SIVEP et 2 en abattoir.



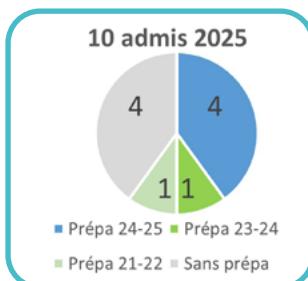
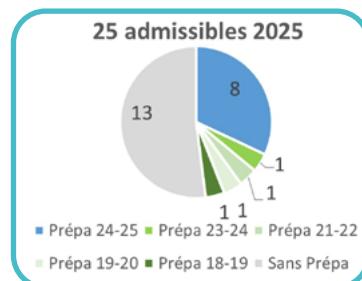
Nous leur souhaitons une bonne formation et plein de succès dans la réalisation des objectifs fixés !

Préparation au concours interne Elève IAE

Promotion sortante 2024 / 2025

15 stagiaires ont suivi ce parcours de formation durant 6 mois, entre regroupements en présentiel, classes virtuelles, entraînements sur plateforme et épreuves blanches. Parmi les 10 lauréats du concours 2025, 40 % sont issus de la préparation 2024-2025 (60% avaient suivi une préparation organisée par l'Infoma au cours des 3 années précédentes).

8 candidats ont été admissibles parmi ces 15 stagiaires formés entre septembre 2024 et mars 2025 et 50% ont été admis au concours en juillet 2025. Les 10 lauréats ont fait leur rentrée en septembre 2025 à l'Institut Agro Dijon.



Promotion entrante 2025 / 2026

L'Infoma va accompagner 24 stagiaires de septembre 2025 à mars 2026, provenant d'horizons divers et variés. Près de 60% sont de catégories B, dont 30% sont des TSMA. Aussi, 33% sont des contractuels et 42% sont issus d'autres ministères que le MAASA.

Nous leur souhaitons bonne chance !

Nouveautés :

En plus de l'application d'apprentissage Babbel pour préparer l'épreuve d'anglais, des entraînements sur des sujets types élaborés par l'Infoma seront proposés en e-learning asynchrone.

Enfin, ce nuage de mots reflète les préoccupations et objectifs de cette nouvelle promotion 2025-2026, que l'Infoma s'engage à accompagner au mieux :

Catégorie A globales l'avenir Temps niveau environnement réussite reconnaissance des acquis techniques gestion organisation travail Compétences Ingénieur Carrière Difficile Titularisation Motivation Epreuve Evolution Reconnaissance Changement de vie Progression

Les formations à distance de l'Infoma désormais réunies sur la plateforme Mentor

Depuis 2010, l'Infoma propose aux agents du Ministère de l'Agriculture des formations asynchrones, offrant ainsi une grande souplesse d'apprentissage. Ce dispositif permet à chacun de se former à son rythme, de revenir au besoin sur les notions à approfondir et de suivre les modules depuis son lieu de travail ou son domicile.

Les avantages sont nombreux : autonomie, accessibilité ou encore personnalisation du parcours de formation. L'un des enjeux majeurs de ce mode d'apprentissage reste de favoriser l'engagement de l'apprenant tout au long de son parcours.

Les premières autoformations développées par l'Infoma l'ont été sur une plateforme propre à l'Infoma nommée Sophia et hébergée par l'Institut Agro Dijon.

En 2021, la plateforme interministérielle Mentor, portée par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DG AFP), a été mise en place. Mentor propose un catalogue de formations en libre accès, favorisant la montée en compétences de chaque agent de la Fonction publique d'Etat.

Le Ministère de l'Agriculture a compté parmi les premiers ministères partenaires du projet et depuis lors, les nouvelles



autoformations sont conçues directement sur Mentor. Les modules existants sur Sophia ont, eux, été progressivement actualisés et transférés vers cette plateforme unique.

Jusqu'à l'été 2025, les deux plateformes ont cohabité. Les dernières formations encore hébergées sur Sophia — une dizaine au total — ont depuis été basculées sur Mentor qui compte aujourd'hui plus de quarante autoformations Infoma.

Cette évolution vise à harmoniser les outils et à faciliter l'accès aux formations pour l'ensemble des agents, quel que soit leur ministère d'appartenance. Ainsi, l'ensemble du catalogue des autoformations du ministère de l'agriculture est désormais disponible sur Mentor, une plateforme en constante évolution, pleinement inscrite dans la dynamique interministérielle de la formation publique.



Formation des agents de la direction de la biosécurité de la Polynésie française

Deux sessions de formation d'une semaine ont été organisées à Tahiti, du 18 au 22 août et du 25 au 29 août 2025, à la demande de la direction de la biosécurité (DBS) de la Polynésie française au bénéfice de ses agents en charge des contrôles en abattoirs de boucherie et de volailles.

La DBS souhaitait actualiser les connaissances de ses agents et renforcer leurs capacités en matière de contrôle officiel en abattoir (boucherie et volailles), aussi bien en inspection post-mortem qu'en contrôle de la maîtrise de l'hygiène des établissements selon l'approche PMS.

8 agents ont participé à la formation pour la première session, et 10 pour la seconde, dont des responsables au sein de la DBS.

La formation s'est déroulée :

- En salle pour la partie théorique concernant les lésions importantes pour la sécurité sanitaire ou pour la salubrité des denrées et l'hygiène des établissements d'abattage ;
- En abattoirs pour la partie pratique sur la reconnaissance des lésions et conduite à tenir et sur l'hygiène de l'abattage.



- L'autoformation sur la plateforme Mentor « Bases pour l'inspection vétérinaire en abattoir d'animaux de boucherie » a été proposée en prérequis à la formation, de même qu'un accès à la base de données ASADIA sur le diagnostic des lésions en abattoir.

Les services de la DBS nous ont fait part de leur grande satisfaction à l'issue de la formation.

La réussite de cette formation est due à la qualité de coordination par l'Infoma (cahier des charges précis de la formation et accompagnement administratif et logistique), à l'expertise, à la disponibilité et aux qualités pédagogiques du formateur et à la qualité de l'organisation sur place par les responsables de la DBS.

C'est la troisième formation organisée par l'Infoma en Polynésie française sur la thématique de l'abattage, en plus de la formation début 2024 sur les contrôles officiels en établissements agroalimentaires et en commerce de détail, en prévision des JOP de Paris 2024.

Renforcement des compétences des agents corses sur la PAC

À la demande de la DDT de Haute-Corse, et en concertation étroite avec les cheffes de service de SEA et la DRAAF de Corse, l'Infoma a organisé en mai 2025 une session de formation de 4 jours en présentiel à Corte, sur le site de l'Unité d'Instruction et d'Intervention de la Sécurité Civile n°5. Cette initiative a réuni jusqu'à 28 agents issus des DDT de Corse-du-Sud (2A) et de Haute-Corse (2B).

Cette formation était ouverte à un large public. Deux formatrices se sont rendues sur place et la formation a été proposée en co-modal (présentiel et distanciel en simultané).

L'objectif de cette formation était d'accompagner les agents dans la maîtrise des dispositifs de la PAC 2023-2027, en tenant compte des spécificités insulaires.

Un programme riche et diversifié

Les thématiques abordées ont couvert un large éventail de sujets relatifs à la mise en œuvre de la PAC, avec notamment un focus fait sur les particularités corses liées aux aides animales et surfaciques, les contrôles sur place, l'utilisation d'outils de pilotage et de suivi, l'instruction des doublons et irrégularités foncières ou encore la lutte anti-fraude.



Une dynamique collective

Cette formation a permis aux agents d'échanger sur leurs pratiques, de consolider leurs connaissances et de renforcer leurs compétences techniques et réglementaires. Elle a également contribué à insuffler une dynamique interservices entre les deux DDT corses et la DRAAF, favorisant ainsi une mise en œuvre harmonisée de la PAC sur le territoire.

Un enjeu stratégique pour la région Corse

Dans un contexte agricole marqué par des spécificités insulaires, cette montée en compétence des équipes contribue à accompagner les exploitants agricoles et à garantir la bonne application des aides européennes et nationales.



Renforcement des compétences des agents auditeurs de la CCCOP : un cycle de formation sur la PAC

Depuis le début de l'été, en concertation avec le Bureau des Soutiens Directs (DGPE/SDPAC/BSD) de l'ASP et de la DRAAF de Corse, l'Infoma a élaboré et porté un dispositif de formation à destination des agents auditeurs de la Commission de Certification des Comptes des Organismes Payeurs agricoles (CCCOP).

Cet organisme s'assure, à l'échelle française, que les organismes payeurs qui versent des aides agricoles financées par les fonds européens (FEAGA et FEADER) respectent bien les règles nationales et européennes.

4 stages d'une journée ont été organisés, portant sur les thématiques suivantes :

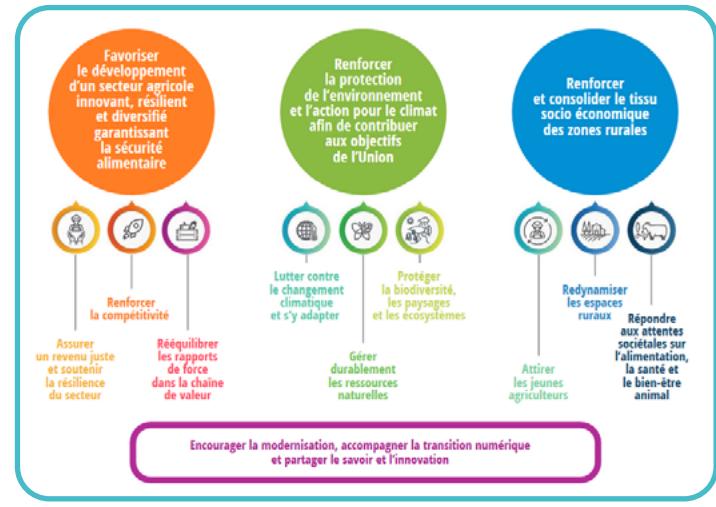
- La conditionnalité des aides PAC (6 stagiaires)
- La gestion des aides animales (5 stagiaires)
- Historique et généralités de la PAC, présentation d'une campagne PAC (déclaration et instruction) (8 stagiaires)
- Les spécificités de la mise en œuvre de la PAC en région Corse (8 stagiaires) ; la mise en place de ce stage a été facilitée par la conduite au préalable du stage PAC en région Corse (voir article précédent).

Ces sessions présentes ou distancielles ont été complétées par des modules de formation en e-learning, accessibles sur la plateforme MENTOR :

- PAC 2023-2027 (4 h 15 minutes)
- Découverte de l'exploitation agricole (12 h)
- Histoire de la PAC (2 h 45 minutes)

Cette combinaison d'outils pédagogiques a permis à une vingtaine d'auditeurs de s'acculturer à la sphère de la PAC et d'apporter à certains des compléments de formation.

L'objectif poursuivi était de renforcer l'appréhension des dispositifs liés à la PAC, afin de garantir la qualité et l'efficacité des missions de contrôle assurées par la CCCOP.



Elles nous ont rejoint ...



Faïza Layeb

Elle a rejoint le secrétariat général en qualité de responsable logistique suite au départ de Sophie Delahaye.



Morgane Pianelli

Etudiante à OpenClassrooms en ingénierie numérique pédagogique, elle a rejoint la cellule digitalisation des formations au CDR (contrat d'apprentissage), prenant ainsi le relais de Chahd Sadani.

Nous leur souhaitons la bienvenue !

Le hall d'accueil de l'Infoma se refait une beauté !



Pour mémoire, dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route stratégique de l'Infoma et des multiples réunions des groupes thématiques, le réaménagement du hall de Corbas s'est rapidement révélé être une nécessité, avec des objectifs multiples et transversaux pour l'ensemble de la communauté : permanents, stagiaires de formation initiale ou continue, intervenants et visiteurs.

Le maître mot étant : convivialité !

Sont ainsi prévu(e)s :

- des espaces de travail individuels (tablettes) et collectifs (tables de coworking avec écran dédié),
- des espaces de détente et de pause (machines à café et de snacking)
- un bureau d'accueil plus fonctionnel et plus lumineux,
- une ambiance agréable, feutrée (choix des couleurs, des matériaux et du mobilier),
- une circulation plus aisée avec une signalétique moderne et homogène,
- l'accès aisément à des prises électriques...

Les travaux proprement dit (c'est un euphémisme !) ont démarré mi-octobre. La gestion des interventions est coordonnée par une équipe projet inter-services, en lien avec la maîtrise d'ouvrage, afin d'apporter le moins de nuisance possible aux stagiaires.

Les travaux les plus bruyants seront achevés mi-novembre : découpe des ouvrants du bureau d'accueil, remplacement de poteaux bétons par une poutre métallique, démolition des murs du cabinet de curiosités, pose des cloisons dans le bureau d'accueil... Se succéderont alors les travaux de peinture et de sols.



A ce jour, nous ne rencontrons pas de retard et la livraison du hall est toujours prévue fin janvier 2026.

Pour faciliter l'appropriation du futur hall, les personnels sont régulièrement sollicités et consultés sur des choix d'aménagement, de matériaux, de peinture... Restera ensuite à faire vivre ses espaces.



Pour nous suivre...



Vers de nouveaux horizons ...

Cécile Sozet

A quitté son poste de responsable pédagogique pour rejoindre l'Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)



Chahd Sadani

Son contrat d'apprentissage en ingénierie de la formation à pris fin, il est désormais en quête d'un emploi en ingénierie pédagogique.



Marc-Thibaut Lévêque

A quitté son poste de responsable des outils informatiques de gestion de la formation pour un poste d'ingénieur en cybersécurité dans une entreprise privée.



Départs en retraite...

Patrick Lanternier

Responsable informatique
centre de Corbas



Michel Gouth

Responsable adjoint
centre de Nancy



Agenda

Conseil d'administration

vendredi 14 novembre 2025

Début des stages de pré-affectation
des T1 VA (1^{ère} session)

Mardi 10 février 2026

Rentrée des T1 VA (2^{ème} session)

Lundi 16 février 2026



infoma

16, rue du Vercors - 69960 Corbas

Directrice de la publication : Anne Bossy

Directrice de la rédaction : Florence Daguet

Rédactrice en chef / Mise en page : Florence Lara

Crédit photos : Infoma/DICOM/MinAgri

sauf mention contraire